Institut de la statistique du Québec

www.stat.gouv.qc.ca

données sociodémographiques en bref

Octobre 2008
Volume 13 - Numéro 1

CONDITIONS DE VIE

Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005

par Denis Laroche

Les dernières décennies ont donné lieu à plusieurs études sur la contribution respective des hommes et des femmes à l'activité productive dans les couples. Ces recherches ont surtout mis en évidence la part disproportionnée des tâches domestiques assumées par les femmes, et les répercussions présumées d'une telle situation sur le temps personnel et le temps libre dont elles disposent. Cependant, dans de telles études, l'examen du temps alloué aux tâches domestiques a souvent été conduit sans tenir compte du temps professionnel accompli par les conjoints. Une telle omission met en question la validité des conclusions de ces études quant à l'inégalité de la contribution des conjoints à la charge productive dans le couple (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 113).

Les enquêtes sur l'emploi du temps permettent de mesurer avec précision le temps que les hommes et les femmes allouent respectivement à toutes les catégories d'activités au cours de la journée. L'*Enquête sociale générale*, menée en 2005 sur l'emploi du temps, offre l'occasion d'observer l'évolution du partage du temps productif entre les hommes et les femmes vivant en couple sur une période couvrant les deux décennies écoulées entre 1986 et 2005.

Catégories de l'emploi du temps

L'*Enquête sociale générale* (ESG) de Statistique Canada a porté sur le thème de l'emploi du temps en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005. Dans ces quatre enquêtes, des données sur l'emploi du temps ont été recueillies au moyen de la méthodologie des budgets-temps (*time diaries*), dont la validité et la fiabilité ont été établies par de nombreuses études empiriques (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 : 21).

Une enquête de type « budget-temps » couvre une journée de 24 heures exactement. Le répondant est invité à énumérer de façon séquentielle toutes les activités réalisées au cours de la journée précédant l'entrevue. L'unité de compte d'un budget-temps est l'épisode, lequel représente la réalisation d'une activité donnée, pendant un intervalle de temps donné au cours de la journée, en un lieu donné et en présence de personnes données. La narration séquentielle des activités sur une journée couvrant exactement 24 heures laisse fort peu de latitude au répondant pour improviser de toute pièce une journée fictive qui s'écarterait de la réalité de façon significative.

Une classification simplifiée des activités adoptée par l'OCDE (Äs, 1982 : 103-107) suggère d'agréger l'emploi du temps en quatre grandes catégories d'activités ainsi définies :

– *temps professionnel* ou temps consacré aux obligations contractées : travail rémunéré et activités connexes, ainsi que scolarité régulière et apprentissage professionnel (y compris la durée des déplacements associés à ces activités) ;

– *temps domestique* ou temps dévolu à des activités liées à des responsabilités : préparation des repas, entretien intérieur ou extérieur, soin des enfants ou des membres du ménage, courses et emplettes, gestion du patrimoine des individus et des ménages, etc. (y compris la durée des déplacements associés à ces activités) ;

– *temps personnel* ou temps réservé aux besoins essentiels élémentaires : sommeil, sieste, repas, hygiène corporelle et soins personnels ;

– *temps libre* ou temps résiduel sur la journée de 24 heures (déduction faite des autres catégories de temps) alloué au bénévolat et aux organisations, aux sorties et aux divertissements, aux sports et aux médias.

Le *temps productif* est obtenu en faisant l'addition du temps professionnel et du temps domestique et représente le temps requis pour assurer les conditions matérielles de l'existence des membres du ménage. Dans le cas du temps professionnel, les activités de travail accomplies contre rémunération et les activités connexes sont reconnues comme productives par définition. Les activités d'éducation, d'apprentissage et de formation professionnelle sont aussi considérées comme productives, du fait qu'elles constituent un préalable socialement nécessaire aux activités rémunérées et qu'elles sont sanctionnées par des certificats ou des diplômes émis par des établissements reconnus par l'État.

Pour leur part, les activités domestiques sont considérées comme productives si elles satisfont au critère de la « tierce personne », lequel stipule que les activités domestiques accomplies par un membre du ménage pour le bénéfice du ménage, mais qui auraient pu être réalisées avec un résultat comparable par une unité économique extérieure au ménage contre rémunération, font partie des activités « productives ». Le recours à ce critère permet une distinction nette entre une activité domestique productive et une occupation qui relève du domaine de la consommation finale. On ne peut rémunérer quelqu'un pour prendre un repas, dormir ou faire de l'exercice à sa place et obtenir le même résultat que si l'on exécute soi-même l'activité en question.

La *moyenne quotidienne de temps* représente la durée totale consacrée à une catégorie d'activités donnée au cours d'une journée représentative des sept jours de la semaine, en vertu du fait que Statistique Canada a réparti les entrevues sur les budgets-temps tout au long de l'année considérée[1], de manière à assurer une couverture représentative de chacun des jours de la semaine.

Le *taux de participation* indique quelle est la proportion des répondants qui ont déclaré avoir consacré du temps à la catégorie d'activités considérée durant la journée couverte par le budget-temps. Il permet de déterminer à quel point la pratique de l'activité est généralisée.

La *durée moyenne par participant* mesure le temps moyen alloué à la pratique d'une activité chez ceux qui ont effectivement exercé l'activité considérée au cours de la journée couverte par le budget-temps.

1. L'Enquête sociale générale de 1986 fait exception à cette approche. Les entrevues ont été réalisées en octobre et en novembre 1986.

Table des matières

Emploi du temps des hommes et des femmes vivant avec un conjoint au Québec, 1986-2005 1

Qui a profité de l'augmentation de la richesse entre 1999 et 2005 au Québec ? 4

Rétention et attraction des immigrants : un portrait régional contrasté et en évolution 6

Québec

Le premier tableau décrit l'emploi du temps des hommes et des femmes mariés ou vivant avec un conjoint de fait au Québec en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005. En 2005, les hommes et les femmes vivant en couple comptaient respectivement pour 65 % et 58 % de la population de 15 ans et plus au Québec, comparativement à 67 % et à 59 % en 1986.

Hausse progressive de la moyenne quotidienne du temps domestique des hommes...

Entre 1986 et 2005, le changement le plus notable s'avère la hausse du temps domestique des hommes, qui est passé de 2,1 à 3,0 heures par jour en moyenne, en hausse de 0,9 heure par jour. En contrepartie, les hommes ont réduit leur contribution au temps professionnel de 5,5 à 4,7 heures par jour entre 1986 et 1998, pour la ramener à 5,0 heures par jour en 2005, soit 0,5 heure de moins par jour qu'en 1986. Le temps productif des hommes atteint 8,0 heures par jour en 2005, soit un ajout net de 0,4 heure au temps productif de 7,6 heures par jour observé en 1986.

Cette même période a été marquée par une baisse progressive du temps personnel des hommes qui est passé de 11,1 à 10,6 heures par jour de 1986 à 2005. Enfin, les hommes ont vu leur temps libre augmenter de 0,5 heure par jour entre 1986 et 1992, soit de 5,3 à 5,8 heures par jour, suivi d'un retour graduel à 5,4 heures par jour en 2005, soit à peine plus qu'en 1986. Au total, les hommes ont réduit respectivement le temps professionnel et le temps personnel d'environ une demi-heure afin de hausser de 0,9 heure par jour le temps domestique entre 1986 et 2005.

Moyenne quotidienne de temps[1] consacré à certains groupes d'activités, population de 15 ans et plus, mariée ou vivant en union libre, selon le sexe, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	heures/jour			
Moyenne de temps (heures/jour)				
Hommes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	5,5	4,8	4,7	5,0
Domestique	2,1	2,5	3,0	3,0
Personnel	11,1	10,8	10,7	10,6
Libre	5,3	5,8	5,6	5,4
Résiduel	0,1	..	..	..
Femmes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	2,7	2,7	3,0	3,1
Domestique	4,9	4,7	4,9	4,7
Personnel	11,3	11,5	10,9	11,1
Libre	5,0	5,2	5,2	5,1
Résiduel	0,1	..	..	..
Taux de participation (%)				
Hommes	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Professionnel	61,7	52,3	52,5	53,1
Domestique	71,1	78,6	86,9	83,4
Personnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Libre	94,7	96,9	98,9	96,6
Résiduel	3,5	1,8	0,7	..
Femmes	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Professionnel	37,9	33,7	39,6	37,8
Domestique	96,2	97,1	98,2	96,0
Personnel	100,0	100,0	100,0	100,0
Libre	94,9	96,1	97,0	94,9
Résiduel	4,1	1,0	1,1	..
Temps moyen par participant (heures/jour)				
Hommes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	8,9	9,2	9,0	9,5
Domestique	2,9	3,2	3,4	3,6
Personnel	11,1	10,8	10,7	10,6
Libre	5,6	6,0	5,7	5,6
Résiduel	3,1	0,9	1,4	..
Femmes	**24,0**	**24,0**	**24,0**	**24,0**
Professionnel	7,2	7,9	7,7	8,3
Domestique	5,1	4,8	4,9	4,9
Personnel	11,3	11,5	10,9	11,1
Libre	5,3	5,4	5,4	5,3
Résiduel	2,1	0,5	1,2	..

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

et hausse graduelle de la moyenne quotidienne du temps professionnel des femmes...

Les femmes vivant en couple ont connu un emploi du temps moins changeant que celui de leurs vis-à-vis masculins. Leur temps professionnel a connu une hausse graduelle, passant de 2,7 à 3,1 heures par jour entre 1986 et 2005. Le temps domestique est demeuré pour ainsi dire inchangé, oscillant entre 4,9 heures par jour en 1986 et en 1998 et 4,7 heures par jour en 1992 et en 2005. Ainsi, le temps productif quotidien des femmes est passé de 7,6 heures en 1986 à un sommet de 7,9 heures en 1998, avant de redescendre à 7,8 heures en 2005.

Le temps personnel journalier des femmes a suivi une évolution en dents de scie, passant de 11,3 heures en 1986 à un sommet de 11,5 heures en 1992, suivi d'une baisse de 0,6 heure qui le fait chuter à 10,9 heures en 1998, avant une remontée à 11,1 heures en 2005. Le temps libre quotidien des femmes a été à peu près stable au cours de la période, soit de 5,0 heures en 1986 à un sommet de 5,2 heures en 1992 et en 1998, et ramené à 5,1 heures en 2005.

Somme toute, la structure d'une journée moyenne présente une grande similarité chez les hommes et les femmes. Le temps personnel accapare un peu moins de la moitié d'une journée de 24 heures et le temps libre occupe un peu moins du quart de la journée. Le temps productif ne constitue que 30 % environ d'une journée moyenne représentative des sept jours de la semaine, la part prise par le temps professionnel et le temps domestique étant inversée chez les hommes et les femmes. Lors des quatre années considérées, les

femmes allouent un peu plus au temps personnel que les hommes, l'écart allant en sens opposé dans le cas du temps libre. En 1986, les femmes allouaient près de 2,8 heures de plus par jour au temps domestique que les hommes et ceux-ci accordaient environ 2,8 heures de plus au temps professionnel. En 2005, ces écarts respectifs ont été réduits d'environ une heure dans chaque cas.

sous l'influence partielle du taux de participation chez les hommes...

Une partie des changements observés s'explique par la modification du taux de participation. Chez les hommes, la baisse du temps professionnel découle essentiellement de la diminution des taux de participation, qui sont passés de 61,7 % en 1986 à 53,1 % en 2005 car, dans le même intervalle, le temps moyen par participant a eu tendance à augmenter, soit de 8,9 heures par jour en 1986 à 9,5 heures en 2005. La hausse du temps domestique des hommes entre 1986 et 2005 résulte à la fois d'une hausse des taux de participation de 71,1 % à 83,4 % et du temps moyen par participant, de 2,9 à 3,6 heures par jour.

et du temps moyen par participante chez les femmes...

Par contraste, la hausse du temps professionnel quotidien chez les femmes entre 1986 et 2005 découle essentiellement d'une hausse du temps moyen par participante, qui est passé de 7,2 à 8,3 heures par jour, tandis que le taux de participation est resté à peu près stable autour de 38 % tout au long de la période, sauf en 1992. Par ailleurs, la relative stabilité du temps domestique quotidien des femmes découle de l'absence de changements notables tant dans le taux de participation que dans le temps moyen par participante.

Chez les hommes, le recul du temps personnel est attribuable à la baisse du temps moyen par participant ; il en est de même chez les femmes en ce qui concerne la baisse plus modérée du temps personnel. Enfin, les taux de participation au temps libre ont suivi une évolution parallèle chez les hommes et les femmes, et le temps moyen par participant prend la même valeur en 2005 qu'en 1986, tant chez les hommes (5,6 heures) que chez les femmes (5,3 heures).

qui se traduit par une hausse du temps productif des hommes et des femmes...

Comme on l'a vu, le temps consacré aux activités productives a eu tendance à augmenter entre 1986 et 2005. Chez les hommes, le temps productif moyen est passé de 7,6 à 8,0 heures par jour entre 1986 et 2005 ; chez les femmes, les valeurs correspondantes sont de 7,6 et de 7,8 heures par jour.

en maintenant la parité de leur contribution respective...

Le deuxième tableau indique que les hommes et les femmes dédient une part très similaire de leur journée aux activités productives. Cette parité du temps productif entre les hommes et les femmes est observable en 1986, en 1992, en 1998 et en 2005 au Québec. Le ratio du temps productif des hommes sur celui des femmes est à peu près égal à 1,0 tout au long de la période.

tout en atténuant les écarts traditionnels dans la part respective consacrée au temps professionnel et au temps domestique

Les écarts entre les hommes et les femmes quant à la part du temps productif alloué au temps professionnel et au temps domestique se sont atténués entre 1986 et 2005, comme l'indique l'évolution des ratios H/F pour ces deux catégories. Ainsi, le ratio du temps professionnel des hommes sur celui des femmes est passé de 2,04 en 1986 à 1,61 en 2005. Pour sa part, le ratio du temps domestique des hommes sur celui des femmes a augmenté de 0,43 en 1986 à 0,64 en 2005. Le second tableau présente également les ratios F/H pour le temps productif, le temps professionnel et le temps domestique.

Conclusion

La parité du temps productif des hommes et des femmes n'est pas l'apanage du Québec. Elle est également observable entre 1986 et 2005 au Canada chez les hommes et les femmes vivant en couple (données non présentées) ; elle se vérifie également chez les hommes et les femmes âgés de 25 à 54 ans au Canada entre 1986 et 2005 (Marshall, 2006 ; tableau 1, p. 7). Une telle parité semble également établie de longue date aux États-Unis, comme on peut le constater pour la période allant de 1965 à 2000 chez les hommes et les femmes ayant des enfants de moins de 18 ans (Bianchi, Robinson et Milkie, 2006 ; tableau 3.4, p. 55). Ces résultats montrent apparemment l'existence d'une régulation durable de l'articulation des deux composantes du travail productif entre les hommes et les femmes, marquée par la parité de leur contribution respective au temps productif.

Références

Ås, Dagfinn (1982). « Mesure de l'utilisation du temps », dans *Programmes d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE*, « Études spéciales », n° 7, Paris, OCDE, p. 97-127.

Bianchi, Suzanne M., John P. Robinson et Melissa A. Milkie (2006). *Changing Rhythms of American Family Life*, Russell Sage Foundation, 249 p.

Marshall, Katherine (2006). « Convergence des rôles de sexe », *Perspective*, juillet, Statistique Canada (75-001-XIF), p. 5-19.

Moyenne quotidienne de temps[1] consacré aux activités productives, population de 15 ans et plus, mariée ou vivant en union libre, selon le sexe, Québec, 1986, 1992, 1998 et 2005

Sexe/Groupe d'activités	1986	1992	1998	2005
	heures/jour			
Hommes	7,6	7,3	7,7	8,0
Professionnel	5,5	4,8	4,7	5,0
Domestique	2,1	2,5	3,0	3,0
Femmes	7,6	7,4	7,9	7,8
Professionnel	2,7	2,7	3,0	3,1
Domestique	4,9	4,7	4,9	4,7
Ratio H/F	1,00	0,99	0,97	1,03
Professionnel	2,04	1,78	1,57	1,61
Domestique	0,43	0,53	0,61	0,64
Ratio F/H	1,00	1,01	1,03	0,98
Professionnel	0,49	0,56	0,64	0,62
Domestique	2,33	1,88	1,63	1,57

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, fichiers de microdonnées.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Qui a profité de l'augmentation de la richesse entre 1999 et 2005 au Québec ?

par Sylvie Jean

Au Québec, en 2005, le patrimoine médian des 3,4 millions d'unités familiales est estimé à 110 100 $. Cela signifie que la moitié des unités familiales ont un patrimoine inférieur à cette somme et l'autre moitié, un patrimoine supérieur. Une unité familiale comprend les personnes seules et les familles de deux personnes et plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées.

Quintiles

Par rapport à 1999, le patrimoine médian a connu une augmentation de 21 %, en dollars constants de 2005, mais cette amélioration n'a pas profité à toutes les unités familiales de la même façon. Si l'on divise les unités en cinq groupes classés selon la valeur de leur patrimoine, de la plus faible à la plus élevée, on obtient des quintiles représentant chacun 20 % de toutes les unités. Ainsi, plus on se situe haut dans l'échelle, plus le patrimoine augmente entre 1999 et 2005. Les premier et deuxième quintiles subissent même une diminution de leur patrimoine médian, alors que le patrimoine du quintile supérieur augmente de 30 %.

La valeur totale du patrimoine, à l'échelle du Québec, a crû de 30 % entre 1999 et 2005. Cependant, les unités du premier quintile ont subi une baisse importante puisque leurs dettes excèdent maintenant leurs avoirs. Le cinquième quintile a vu son patrimoine total augmenter de 31 %, ce qui est moins que la hausse enregistrée au quatrième quintile (37 %).

Comme l'illustre la figure, la part du patrimoine total qui revient à chacun des quintiles a peu varié entre 1999 et 2005, si ce n'est que la part des deux premiers quintiles diminue (le premier quintile affiche une valeur négative près de 0 % en 2005) et les deux derniers augmentent la leur. Ainsi, les 40 % des unités les plus riches possèdent 91 % de la richesse totale en 2005 comparativement à 89 % en 1999 et les 40 % les plus pauvres, seulement 2 % par rapport à 3 % six ans plus tôt.

Âge

Selon l'âge, toutes les unités familiales n'ont pas connu la même évolution de leur patrimoine entre 1999 et 2005. Avant 55 ans, les unités familiales des différents groupes d'âge ont vu leur patrimoine médian diminuer. Les unités familiales les plus jeunes, c'est-à-dire celles dont le soutien économique principal est âgé de moins de 25 ans, ont connu une baisse de 31 % de leur patrimoine médian, celui des 25-34 ans n'a pas bougé et celui des deux groupes d'âge suivants a baissé de 10 % et de 4 % respectivement. Ce n'est qu'à compter de 55 ans que l'on constate une augmentation du patrimoine, la plus forte (62 %) revenant aux 55-64 ans.

Patrimoine[1] des unités familiales, Québec, 1999 et 2005

	Médiane			Valeur totale		
	1999	2005	Variation	1999	2005	Variation
	$		%	M $		%
Selon le quintile						
1er quintile	1 200	1 000	-16,7	74	-595	-901,1
2e quintile	28 297	24 000	-15,2	18 686	18 338	-1,9
3e quintile	91 294	110 100	20,6	60 453	74 016	22,4
4e quintile	221 363	280 000	26,2	142 836	195 054	36,6
5e quintile	565 370	734 250	29,9	500 740	654 236	30,7
Selon l'âge						
Moins de 25 ans	1 915	1 325	-30,8	5 257	6 296	19,8
25-34 ans	30 927	30 900	-0,1	50 063	49 475	-1,2
35-44 ans	88 636	79 500	-10,3	138 487	147 320	6,3
45-54 ans	179 986	172 950	-3,9	211 015	261 592	24,0
55-64 ans	227 463	368 000	61,8	165 465	276 305	67,0
65-74 ans	228 835	244 500	6,8	106 724	142 200	33,2
75 ans et plus	106 614	124 450	16,7	45 776	57 962	26,6
Selon le type de familles						
Personnes seules	27 297	33 550	22,9	114 769	180 101	56,9
Familles	150 260	163 650	8,9	608 020	760 948	25,2
Familles de personnes âgées	240 554	298 250	24,0	106 450	137 672	29,3
Familles autres que celles de personnes âgées	130 452	153 850	17,9	501 570	623 276	24,3
Couples sans enfants	188 990	200 900	6,3	166 573	246 137	47,8
Couples avec enfants de moins de 18 ans	113 303	153 850	35,8	180 184	208 360	15,6
Autres familles	130 452	89 200	-31,6	154 814	168 778	9,0
Selon la tranche de revenu						
Moins de 10 000 $	1 572	1 540	-2,0	8 501	19 889	134,0
De 10 000 $ à 19 999 $	11 405	18 350	60,9	33 929	57 313	68,9
De 20 000 $ à 29 999 $	59 967	39 500	-34,1	82 185	82 259	0,1
De 30 000 $ à 39 999 $	100 612	79 500	21,0	95 724	92 386	4,5
De 40 000 $ à 49 999 $	158 093	161 400	2,1	103 784	121 002	16,6
De 50 000 $ à 74 999 $	207 626	252 350	21,5	185 530	250 062	34,8
75 000 $ et plus	485 566	539 000	11,0	212 136	318 138	50,0
Total	**91 294**	**110 100**	**20,6**	**722 789**	**941 049**	**30,2**

1. En dollars constants de 2005.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec

Le patrimoine se définit comme la valeur totale des actifs moins les dettes. On peut parler aussi de la richesse ou de la valeur nette. Les actifs regroupent les **avoirs financiers**, comme les dépôts dans les institutions financières, les obligations d'épargne ou les avoirs dans les régimes de retraite privés ; les **avoirs non financiers**, dont la résidence principale, les autres biens immobiliers ou les véhicules ; les **capitaux propres** dans une entreprise. Par ailleurs, les dettes comprennent les hypothèques, les marges de crédit et les différents emprunts.

Les données proviennent de l'*Enquête sur la sécurité financière* (ESF), menée par Statistique Canada. L'ESF, qui porte sur l'année de référence 2005, recueille de l'information sur les avoirs et les dettes des familles économiques canadiennes. L'échantillon de l'enquête se compose de 5 267 unités, soit un nombre pondéré de 13 347 657 unités familiales. À l'échelle du Québec, l'échantillon est de 976, ce qui représente 3 358 510 unités familiales. Avant l'ESF de 2005, les plus récents résultats d'enquête remontent à 1999.

En 2005, le patrimoine médian est à son plus haut niveau chez les unités dont le soutien principal est âgé de 55 à 64 ans, tandis qu'en 1999, le sommet était atteint chez les 65-74 ans.

Par ailleurs, la valeur totale du patrimoine de tous les groupes d'âge a augmenté entre 1999 et 2005, à l'exception des 25-34 ans, qui ont subi une baisse de 1 %. La hausse la plus forte revient aux 55-64 ans, suivis des 65-74 ans, soit 67 % et 33 % d'augmentation respectivement. Quant à la valeur totale du patrimoine des 35-44 ans, elle augmente de 6 %, ce qui représente l'amélioration la plus modeste selon le groupe d'âge du soutien économique principal.

Ainsi, seule la part du patrimoine total du groupe des 55-64 ans a augmenté de 1999 à 2005, passant de 23 % à 29 %. Les autres groupes d'âge ont vu leur part rester stable ou diminuer légèrement entre ces années.

Type de familles

Les couples avec enfants de moins de 18 ans ont connu la plus forte hausse de leur patrimoine médian entre 1999 et 2005 selon le type de familles, soit 36 %. Seule la catégorie « autres familles », comprenant notamment les familles monoparentales et les couples avec enfants de plus de 18 ans, a vu son patrimoine chuter (– 32 %).

La valeur totale du patrimoine a augmenté entre 1999 et 2005 pour tous les types de familles et la hausse la plus forte revient aux personnes seules, soit 57 %. Les couples sans enfants suivent avec une appréciation de 48 % de la valeur totale de leur richesse. L'augmentation la plus modeste revient à la catégorie « autres familles », à 9 %.

Par contre, la part de la valeur totale du patrimoine n'a pas augmenté chez tous les types d'unités familiales. Les personnes seules et les couples sans enfants ont haussé leur part de 3 points de pourcentage chacun et, tandis que les familles de personnes âgées conservaient la même part en 2005 qu'en 1999, tous les autres type de familles ont subi une baisse de leur part de richesse totale. Les familles autres que celles de personnes âgées, formées d'un couple avec ou sans enfants, détiennent 48 % de la richesse totale en 2005, tout comme en 1999.

Tranches de revenu

Plus le revenu est élevé et plus il est aisé d'accumuler de la richesse. Toutefois, classées selon la tranche de revenu, toutes les unités familiales n'ont pas connu la même amélioration de leur patrimoine médian entre 1999 et 2005. Les unités dont le revenu après impôt se situe entre 10 000 $ et 19 999 $ enregistrent la plus forte hausse (61 %), suivies de loin par les unités appartenant à la tranche de 50 000 $ à 74 999 $ (22 %). Celles dont le revenu est de moins de 10 000 $ voient leur patrimoine médian diminuer légèrement (– 2 %), tandis que les unités situées dans les tranches de 20 000 $ à 29 999 $ et de 30 000 $ à 39 999 $ subissent une baisse de 34 % et de 21 % respectivement.

Malgré tout, les unités familiales avec les revenus les plus faibles sont celles qui ont le plus augmenté la valeur de leur patrimoine total : il a plus que doublé entre 1999 et 2005. Les unités de la tranche de revenu suivante ont aussi augmenté considérablement leur richesse totale (69 %), tandis que les plus riches, dont les revenus sont de 75 000 $ et plus, suivent de près avec une augmentation de 50 %. Seules les unités ayant des revenus de 30 000 $ à 39 999 $ subissent une baisse du patrimoine total (– 5 %).

Cependant, la part de la valeur totale du patrimoine détenue par les unités dont les revenus sont compris entre 20 000 $ et 50 000 $ a diminué durant la période, ne cumulant plus que 31 % de cette valeur, en 2005, comparativement à 39 % en 1999. Celle des unités dont les revenus sont de moins de 20 000 $ a augmenté de 2 points de pourcentage, passant de 6 % à 8 %. Les bénéficiaires des revenus les plus élevés (50 000 $ et plus), possèdent maintenant 60 % de la richesse totale, par rapport à 55 % en 1999.

En résumé

L'augmentation de la richesse de 1999 à 2005 a donc profité aux plus nantis et aux plus âgés. Une mise en garde s'impose : il ne s'agit pas d'une enquête longitudinale et les personnes qui faisaient partie d'une catégorie en 1999 ne sont pas nécessairement les mêmes en 2005. Des jeunes de moins de 25 ans en 1999 ont changé de catégorie d'âge, tout comme ceux qui ont un meilleur revenu ou qui se sont acheté une maison.

Malgré tout, les plus riches, en matière de patrimoine, le sont encore plus en 2005 qu'en 1999, tandis que ceux qui font partie des deux premiers quintiles de patrimoine, c'est-à-dire les 40 % les moins riches, ont vu leur patrimoine diminuer. Les raisons de la hausse de la richesse seraient une conjoncture économique favorable, un marché immobilier vigoureux et une reprise des marchés boursiers. Ceux qui enregistrent les avoirs les plus faibles n'ont donc pas profité de ces avantages économiques au même titre que les plus riches.

Ceux qui ont les revenus les plus élevés augmentent aussi leur part de richesse de façon substantielle. Toutefois, les unités familiales dont les revenus après impôt sont les plus faibles (sous 20 000 $) sont celles dont la valeur totale du patrimoine a le plus augmenté selon la tranche de revenu ; il n'en demeure pas moins qu'elles ne se partagent que 8 % de la richesse totale.

Référence

SECTION DES ENQUÊTES SUR LES PENSIONS ET LE PATRIMOINE (2006). *Le patrimoine des Canadiens. Un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière, 2005*, Ottawa, Statistique Canada, 45 p.

Répartition de la valeur totale du patrimoine Québec, 1999 et 2005

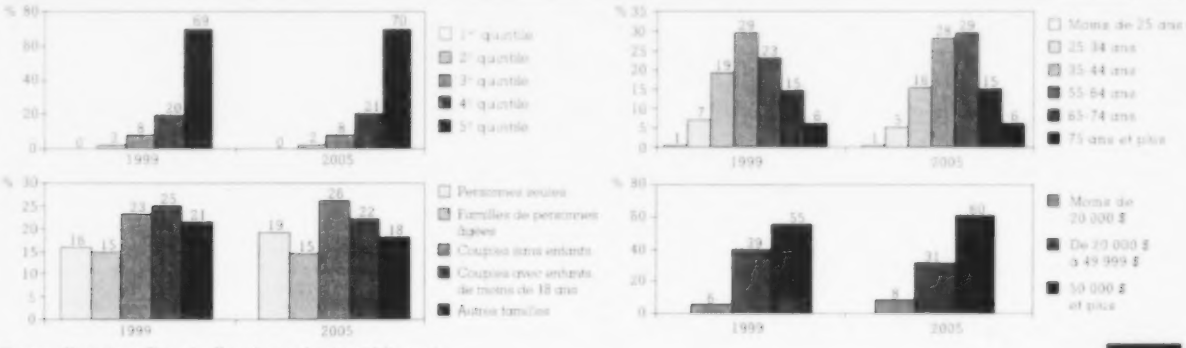

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Rétention et attraction des immigrants : un portrait régional contrasté et en évolution

Par Martine St-Amour, Jean-François Lachance et Jacques Ledent

En faisant appel aux données administratives de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), il est possible de suivre en continu les mouvements interrégionaux des immigrants selon leur région d'établissement initiale et le nombre d'années écoulées depuis leur arrivée. Cette approche permet de jeter un regard inédit sur les différences régionales quant au potentiel de rétention et d'attraction des immigrants.

L'établissement choisi par quatre cohortes a été suivi annuellement jusqu'en 2007. Les immigrants de la cohorte 1992 ont été admis à l'assurance maladie en tant que résidents permanents entre le 1er juillet 1991 et le 30 juin 1992 et ont pu être observés sur une période de 15 ans. Les cohortes 1996, 2000 et 2004 ont été suivies durant 11, 7 et 3 ans respectivement[3]. Les résidents temporaires titulaires d'un permis d'études, de travail ou de tout autre type d'autorisation de séjour ont été exclus.

Les résultats présentés comparent l'intensité, le rythme et la destination des sorties hors du lieu initial d'établissement, c'est-à-dire la région de résidence en date du 1er juillet suivant l'admission. Compte tenu du faible nombre d'immigrants dans plusieurs régions administratives, ces dernières ont été regroupées en trois zones : la région de Montréal, une zone comprenant les régions adjacentes à Montréal (la Montérégie, Laval, les Laurentides et Lanaudière) et, enfin, le reste du Québec, regroupant toutes les autres régions administratives. La répartition initiale ainsi obtenue est présentée dans le premier tableau.

Le deuxième tableau présente un résumé de l'évolution de l'établissement des quatre cohortes d'immigrants jusqu'en 2007. Pour 100 immigrants initialement installés dans chacune des trois zones, la colonne (A) indique le nombre de ceux qui y résident encore après 3, 7 et 11 années d'observation (non-migrants), ce qui constitue un indice de rétention des immigrants. Les colonnes (B) à (E) donnent la répartition de ceux qui ont quitté leur zone d'établissement initiale (sortants) par zone de destination, y compris l'extérieur du Québec. La proportion des départs compensée par les entrées en provenance du reste du Québec apparaît dans la colonne (F) et doit être interprétée comme un indice d'attraction. Un indice de présence totale traduit finalement l'incidence des mouvements migratoires internes sur la présence d'immigrants dans les trois zones à mesure que s'allonge la durée d'établissement[4].

Répartition des cohortes 1992, 1996, 2000 et 2004 selon la zone d'établissement initiale

Cohorte	Effectif total	Zone d'établissement initiale		
		Région de Montréal	Régions adjacentes	Reste du Québec
	n		%	
1992	43 935	79,9	13,7	6,4
1996	29 949	73,9	13,3	12,8
2000	31 291	77,4	11,6	11,0
2004	40 363	73,2	13,8	13,0

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).

Le Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) est le fichier administratif utilisé par la RAMQ pour tenir à jour la liste des bénéficiaires admissibles à ses différents programmes. Plus de 99 % des individus demeurant au Québec de façon permanente y sont inscrits. L'information est constamment mise à jour, tant en ce qui a trait à l'admissibilité qu'à l'adresse de résidence des bénéficiaires.

Un extrait du FIPA est transmis annuellement à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), qui l'utilise pour ses estimations de population et pour la production de statistiques annuelles sur la migration interne. Reçu le 1er octobre, le fichier renvoie à la population présente au Québec le 1er juillet. La juxtaposition de tous ces extraits couvre une vingtaine d'années. Le suivi de diverses trajectoires résidentielles des immigrants a été réalisé en les distinguant des autres bénéficiaires grâce à un statut d'admissibilité particulier.

Montréal est la plus attirante, mais enregistre des pertes nettes

Montréal affiche en général des taux de rétention supérieurs à ceux qu'on observe ailleurs au Québec. La région se distingue surtout par des départs moins importants au cours des trois premières années. En moyenne, pour ce qui est des quatre cohortes à l'étude, 18 % des immigrants établis initialement à Montréal se sont réinstallés hors de cette région après trois ans d'observation, cette proportion atteignant 27 % dans les deux autres zones. L'intensité des départs augmente cependant par la suite (à l'exception de la cohorte 1992), tandis qu'ailleurs au Québec, les sorties sont davantage concentrées durant les premières années. De plus, en comparant les différentes cohortes pour une même durée d'établissement, la cohorte la plus récente montre toujours le taux de présence le plus faible. Les immigrants établis récemment à Montréal ont donc tendance à se disperser de plus en plus.

1. Martine St-Amour, candidate à la maîtrise en démographie à l'INRS, a fait un stage à ce sujet à l'ISQ à l'été 2008.
2. Jacques Ledent est professeur-chercheur à l'INRS-Urbanisation, Culture et Société, Université du Québec.
3. L'effectif des cohortes d'admissibilité aurait différé légèrement du volume annuel de nouveaux immigrants consigné par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Les écarts s'expliquent par des départs survenant avant l'inscription à la RAMQ et des technicalités administratives qui retardent le moment où les individus peuvent être considérés comme résidents permanents.
4. Pour une autre analyse de trajectoires migratoires réalisée à partir du FIPA et utilisant les mêmes mesures, voir Girard (2006).

Répartition des cohortes selon le statut migratoire (non-migrants, sortants, entrants), par zone d'établissement initiale et nombre d'années écoulées depuis l'admission, cohortes 1992, 1996, 2000 et 2004[1]

Zone d'établissement initiale	Cohorte	Années depuis l'admission	Non-migrants[2] (A)	Sortants vers				Entrants[3] (F)	Indice de présence totale (A + F)
				Région de Montréal (B)	Régions adjacentes (C)	Reste du Québec (D)	Hors Québec (E)		
Région de Montréal	1992	3	85,8		2,6	0,5	9,4	3,9	89,7
		7	66,2		5,7	2,6	19,7	4,6	70,8
		11	60,2		6,6	2,8	23,0	4,7	64,9
	1996	3	81,9		2,1	0,5	14,1	3,7	85,7
		7	69,6		7,2	1,1	21,6	4,1	73,8
		11	59,0		10,9	1,3	25,7	4,0	63,1
	2000	3	83,7		5,5	1,2	9,4	2,7	86,4
		7	58,6		13,4	1,7	25,8	2,9	61,5
	2004	3	76,9		8,1	1,6	13,2	3,5	80,4
Régions adjacentes	1992	3	71,6	18,1		0,7	8,6	23,6	95,2
		7	48,0	21,6		1,1	17,3	34,9	82,9
		11	44,8	23,7		1,1	20,4	50,0	94,7
	1996	3	68,4	18,1		1,2	10,2	19,1	87,4
		7	59,9	15,7		1,4	22,1	41,8	101,7
		11	56,9	15,2		1,6	24,9	69,7	126,6
	2000	3	76,6	11,4		1,7	10,6	38,7	115,3
		7	62,4	12,5		3,1	12,3	90,1	152,5
	2004	3	74,7	11,7		1,9	11,5	44,2	118,8
Reste du Québec	1992	3	73,3	8,4	2,0		12,7	7,4	80,7
		7	51,1	11,4	3,9		32,6	9,2	60,3
		11	47,5	11,8	5,1		34,1	11,5	59,0
	1996	3	68,1	6,7	2,3		22,8	4,2	72,4
		7	58,2	7,6	3,9		29,9	7,2	65,4
		11	54,6	7,9	4,8		31,9	8,2	62,8
	2000	3	75,3	6,8	2,9		14,7	10,2	85,6
		7	58,4	7,6	4,8		29,4	13,2	71,7
	2004	3	74,8	7,1	3,8		14,1	10,3	85,1

1. Le pourcentage de 100 de la somme des colonnes (A) à (E) représente une durée supérieure au Québec.
2. Ce chiffre correspond aux personnes présentes à l'intérieur de la zone d'établissement initiale durant un laps de temps donné.
3. Nombre d'entrées en provenance des autres zones d'établissement (ajouté à l'effectif initial de la zone considérée).

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Indice de présence totale annuelle des cohortes 1992, 1996, 2000 et 2004, par zone d'établissement initiale et durée d'établissement

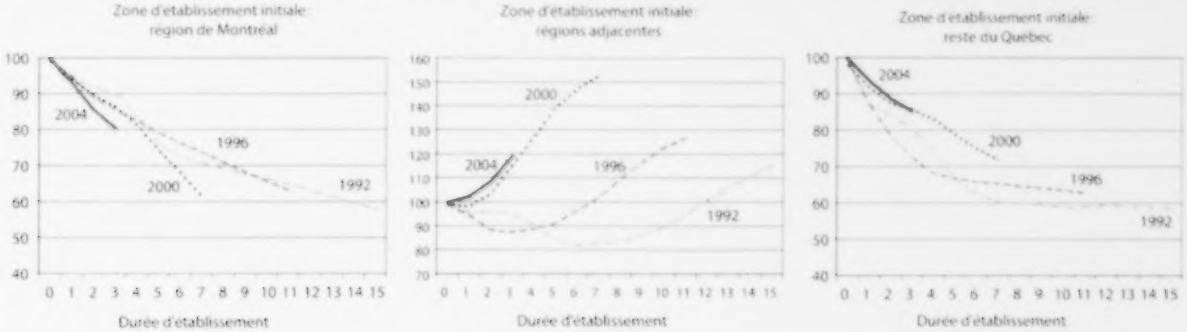

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ).

Cette dispersion s'oriente surtout vers l'extérieur du Québec. Quels que soient les intervalles considérés, la majorité des immigrants qui quittent Montréal se dirigent vers l'extérieur du Québec plutôt qu'une autre région. S'ils choisissent de demeurer au Québec – et ils sont de plus en plus nombreux à le faire – ils migrent vers les régions de la zone adjacente dans plus de 80% des cas. Les immigrants établis initialement à Montréal demeurent peu nombreux à se réinstaller dans les autres régions du Québec. Le nombre de départs de Montréal vers ces régions représente moins de 2% de l'effectif initial.

Montréal demeure la destination première des immigrants établis initialement ailleurs au Québec. L'attraction de Montréal s'exerce surtout sur les immigrants des régions adjacentes (plus de 11% d'entre eux s'y sont réinstallés après trois ans). Malgré cette capacité à capter une part importante des déplacements internes, le nombre réduit d'immigrants établis hors Montréal entraîne que l'incidence de ces entrées subséquentes sur la population immigrante de Montréal est faible, soit moins de 5% de la population initialement installée à Montréal. La figure montre que, chaque année, les départs depuis Montréal sont plus nombreux que les arrivées et, de ce fait, la région enregistre des pertes nettes dans chaque cohorte tout au long de la période à l'étude.

Forte retention et attraction dans les regions adjacentes

La zone adjacente se distingue d'abord par l'amélioration de sa capacité de rétention. Les immigrants des cohortes 2000 et 2004 ont eu moins tendance à quitter cette zone au cours des trois premières années d'établissement. La cohorte 2000 affiche même un meilleur taux de rétention que Montréal en 2007; en effet, 62% des immigrants y habitent toujours comparativement à 59% dans la région de Montréal.

Les immigrants établis dans les régions adjacentes sont les seuls à se réinstaller davantage ailleurs au Québec qu'à l'extérieur au cours des trois premières années. Cette situation s'inverse toutefois au-delà de trois ans de présence au Québec, et les départs vers l'extérieur s'intensifient alors. Après sept ans d'observation, les proportions d'immigrants ayant quitté le Québec sont devenues supérieures à celles des immigrants réinstallés à Montréal, et ce, dans toutes les cohortes. La redistribution vers le reste du Québec demeure marginale, quoique les proportions augmentent d'une cohorte à l'autre.

La zone adjacente est la seule à avoir compensé la totalité des départs survenus au cours de la période par des entrées en provenance d'ailleurs au Québec. Ce sont les immigrants établis à Montréal et se réinstallant au fil du temps dans la zone adjacente qui entraînent l'accroissement de l'effectif déjà présent dans ce territoire. Les immigrants venant des autres régions s'y réinstallent aussi dans des proportions à la hausse, mais l'effectif en cause est beaucoup plus réduit. La figure montre que le moment à partir duquel les entrées surpassent les sorties est de plus en plus rapproché de l'établissement initial. Toutes les cohortes ont franchi ce seuil (indice de présence supérieur à 100) au cours de la première moitié des années 2000. En ce qui concerne la cohorte 2004, les entrées surpassent même les sorties dès la première année suivant l'admission. La zone adjacente améliore donc aussi sa capacité d'attraction durant la période à l'étude en recevant de plus en plus tôt une part grandissante des immigrants initialement installés dans la région de Montréal. À titre d'exemple, pour ce qui est de la cohorte 2000, le nombre d'immigrants réinstallés dans la zone en 2007 représente presque l'équivalent (90%) de l'effectif initial, portant l'indice de présence totale à 152,5.

Des gains mitigés pour le reste du Quebec

Les immigrants des cohortes 2000 et 2004 établis initialement dans les autres régions du Québec affichent des taux de rétention supérieurs à ceux des deux cohortes précédentes, l'écart étant important par rapport à la cohorte 1996. Le contraste renvoie surtout aux différences quant à la propension à quitter le Québec, qui redescend avec les cohortes 2000 et 2004 après avoir connu un sommet avec la cohorte 1996. Par rapport aux autres zones d'établissement, la proportion d'immigrants ayant quitté le Québec demeure par contre plus importante pour chaque cohorte et chaque intervalle de temps.

L'effet de la légère augmentation des proportions d'immigrants qui se réinstallent dans cette zone après un séjour initial ailleurs dans la province se fait aussi sentir sur les cohortes 2000 et 2004. Après trois ans de présence au Québec, les entrées en provenance des autres zones représentent un peu plus de 10% de l'effectif initial établi dans ces régions. Conjuguée à une rétention améliorée, la présence totale au cours de la période d'observation est plus élevée concernant ces cohortes. Malgré cette progression, la zone continue d'enregistrer des pertes nettes tout au long de la période, n'arrivant pas à combler le déficit accumulé au cours des premières années suivant l'établissement initial. Au-delà de sept ans de présence au Québec, l'ampleur des départs est toutefois moindre, tandis que l'apport des entrées continue de croître. Les cohortes observées sur plus de sept ans voient donc leur indice de présence totale se stabiliser. Cette situation est différente de celle de Montréal, où les départs s'étendent sur une plus longue période, tandis que les entrées se concentrent dans les trois premières années.

Conclusion

Il ressort des résultats précédents que les premières années sont déterminantes pour ce qui est du choix du lieu de résidence, les départs survenant surtout au cours des sept premières années. Notons aussi que les départs hors Québec constituent la plus grande part des pertes dans toutes les zones. Contrairement à Montréal, la rétention des immigrants augmente dans les deux autres zones. Seule la zone adjacente parvient toutefois à combler la totalité des départs, puisqu'elle bénéficie de la mobilité interne des immigrants initialement établis à Montréal. Le nouvel établissement de ces derniers contribue à amplifier l'étalement urbain de Montréal vers sa périphérie.

Références

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). *Statistiques annuelles et trimestrielles sur l'immigration*. [En ligne :] www.cic.gouv.ca/francais/ressources/statistiques/index.asp.

Girard, Chantal (2006). « Combien partent ? Combien reviennent ? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au Québec », *Données sociodémographiques en bref*, vol. 10, n° 2, février, p. 1-4.

Ce bulletin est réalisé par le Service des statistiques sociales et démographiques.

Pour plus de renseignements :
Sylvie Jean, chargée de projet
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418-691-2411 (poste 3155)
Courriel : enbref@stat.gouv.qc.ca
Site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
4e trimestre 2008
ISSN 1491-6789 (version imprimée)
ISSN 1715-6378 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 1996

Institut de la statistique Québec